



Des avancées encore insuffisantes

Jeudi 20 mars, la Direction Airbus Atlantic a fait évoluer sa proposition relative à la politique salariale 2025-2026.



Airbus Atlantic

Budget politique salariale pour la période juillet 2025 - juin 2026			AG	AI	AI mini	Mises au SMH (promotions) de juillet 2025 à juin 2026
Non Cadres	Classes 3 à 10	2,3%	0,8% au 01/07/2025	1,3% au 01/09/2025	30€	0,2%
	Classes 11 à 15		-	2,1% * au 01/09/2025	100€	0,2%
Cadres	Classe 16		-	2,1% * au 01/09/2025	120€	0,2%

*Avec un taux de distribution aux salariés de plus de 50 ans équivalent à celui de l'ensemble de la population.

CONSIDÉRATIONS CFE-CGC

Les réponses apportées par la Direction demeurent insuffisantes. Pour une politique salariale à la hauteur de l'engagement des salariés, la CFE-CGC réitère ses demandes :

- **L'augmentation du niveau global**, encore trop faible.
- **Une AI mini plus importante pour les classes d'emploi 8-9-10**
- **Des dates d'application au 1^{er} juillet 2025** pour l'ensemble des mesures.
- Une évolution du **budget spécifique "déroulement de carrière"** (mises aux SMH lors des promotions) en cohérence avec l'exercice 2024-2025 .
- La reconduction d'**un abondement d'AI pour les cadres de 50 ans et plus**.
- **Un entretien systématique** avec le responsable hiérarchique et le HRBP pour les salariés n'ayant pas eu d'AI en 2024 et 2025.

Prochaine
réunion
**lundi
24 mars**

Il y a tant de choses
qui nous réunissent



Airbus Atlantic